# SAINT-VERAND MAGAZINE

Été 2017





Page 2 : un marché à Saint-Vérand tous les dimanches. Pages 6 et 7 : agrandissement de Mixage Café.

Page 15 : programme de la vogue annuelle.

# Nouveau, depuis le 18 juin un marché de producteurs tous les dimanches matins.

Dynamiser le village, faire connaître leurs productions et pouvoir en vivre, voici les motivations de ces producteurs locaux.

Vous pouvez les retrouver tous les dimanches matins devant l'entrée de Zébulon, ils vous proposent leurs produit dans une ambiance conviviale.

Ces productions respectent le rythme des saisons, sont produites tout près de chez nous dans le respect de la nature.

Venez leur rendre visite. Ils n'hésiteront pas à vous prodiguer leurs conseils.



Les producteurs : Arômes et Fruits (fruits rouges et plantes aromatiques), Corinne de la chèvrerie de la Gabote (fromages de chèvres), Thomas Pevet (apiculteur), Pauline de Beauvoir (pain biologique), Marlaine de Têche (plants et légumes) et Salvator (maraîcher, vente de légumes). Un glacier de Tréminis était présent à l'inauguration.





# Saint-Vérand a signé la charte 0 phyto

La commune s'engage à limiter, voire à supprimer l'utilisation de pesticides. Les pesticides sont reconnus nuisibles pour la santé et contaminent les cours d'eau.

Un plan de désherbage a été établi avec la participation d'élus et d'employés municipaux.

Certains espaces publics sont concernés et la commune s'engage à utiliser uniquement des méthodes naturelles (écoles, cimetière).

Les employés municipaux vont suivre une formation adaptée à ces nouvelles techniques.

Du nouveau matériel va être acquis par la commune. En raison de notre engagement ce matériel sera subventionné à raison de 80%.

Ce qui va changer :

La présence de végétation spontanée au bord des chemins, la cour de l'école ou les allées du cimetière va de pair avec un changement de nos pratiques d'entretien.



# Pour agir sur l'environnement en évitant l'usage de pesticides :



Choisir des espèces et variétés de plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition...) tolérantes aux maladies et possédant des propriétés répulsives contre les insectes et ravageurs (lavande, capucines, œillets d'inde...)

Adapter ses pratiques de jardinage : alterner les plantes cultivées d'une année sur l'autre, décaler la date de semis, pailler le sol, l'enrichir avec du compost ou du fumier, éviter les arrosages et les apports d'engrais, pratiquer la tonte haute.

Enherbez les espaces non cultivées (les cours, les allées...).

### Des méthodes alternatives aux pesticides :



Utiliser un outil ou arracher l'herbe à la main

Favoriser l'implantation de producteurs naturels (coccinelles...) en créant des gîtes à insectes ou en implantant des haies diversifiées. Mettre en place des pièges contre les ravageurs (pièges à phéromones, plaques engluées).



# Des chantiers ados du 31 juillet au 3 août :

La Commune et le CCAS s'associent pour proposer des chantiers pour adolescents de 11 à 16 ans. Faire participer les ados à la vie communale pour un intérêt collectif, partager le plaisir de travailler ensemble, tels sont les objectifs de cette action.

Ce projet se déroulera en 2 phases :

- Une phase chantiers du 31/07 au 2/08 : nettoyage d'après la vogue, peinture, nettoyage de chemins ruraux et des abords du stade de foot.
- Une phase détente et animation du mercredi soir au jeudi 17h : nuit sous la tente et animations.

Ainsi 10 jeunes participeront à ces chantiers, encadrés par les animateurs de Mixage Café (Kandy et Geoffrey), des élus bénévoles et des membres du CCAS. Les repas de midi seront également partagés et préparés par des bénévoles.

Vous avez entre 11 et 16 ans, et souhaitez participer à ces chantiers, venez voir Kandy au Mixage Café.





Depuis septembre 2016, 82 jeunes sont entrés sur le dispositif de la GA-RANTIE JEUNES . 2 conseillers dédiés leur apportent un coaching renforcé en collectif et en individuel sur un an. L'objectif est de leur transmettre les bons outils et les codes pour aller vers l'emploi, la formation. Entrer dans la Garantie Jeunes, c'est un engagement réciproque sur 1 an. Pour sécuriser les parcours et faciliter la mise en œuvre des projets, une allocation est versée mensuellement.

La « mini entreprise » Garantie Jeunes permet à chacun de travailler sur son projet, en multipliant les expériences professionnelles, en reprenant une formation, en rencontrant les acteurs locaux.

### Envie de participer à cette aventure ?

Vous avez entre 16 et 25, vous avez envie de booster votre recherche d'emploi, vous pouvez rencontrer une conseillère pour savoir si vous êtes éligible pour la GJ (Garantie Jeunes)...

Vous êtes responsable d'entreprise, gérant, responsable des ressources humaines, vous avez envie de transmettre un peu de votre expérience et peut être de votre passion pour un métier, ou vous avez des besoins en recrutement, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme BARNIER ou Mr BENHACENE. Pour contacter la Mission Locale : 04.76.38.83.42 ou missionlocale@pays-saint-marcellin.fr

### Sommaire:

Page 2 : Nouveau, un marché et Saint-Vérand, commune 0 phyto.

Page 3: Informations en bref

Page 4 : CCAS Mixage Café

Page 5 : Repas partagés et cafés gourmands

Pages 6 et 7 : Agrandissement de Mixage Café

Page 8 : Travaux

Page 9: Budget

Page 10: A la cantine

Page 11 : Zébulon et classe de musique

Pages 12 à 15 : La vie des associations.

Page 16 : Bloc-notes et agenda

Page de couverture :

Photo de la kermesse



Responsable de la publication : Bernard Eyssard, Maire de Saint-Vérand. Edité par Press Vercors sur papier recyclé.

Dépôt légal à l'impression.

Contact : Mairie de Saint-Vérand

04 76 38 11 05

mairie.st.verand@wanadoo.fr

www.**saint-verand**.fr

### Un atelier informatique solidaire :

Apprendre l'informatique, sur ordinateur ou tablette, savoir trier des photos sur un ordinateur , savoir utiliser les fonctions de son téléphone portable, naviguer, retrouver des amis, passer des commandes, faire des démarches en ligne : impôts, carte grise, Caf etc.....voilà tout ce qu'on peut faire à l'atelier informatique qui a lieu tous les mardis et tous les jeudis de 14h30 à 16h30 au mixage café. Geoffrey vous accueille et vous guide. Pendant les vacances, des jeunes sont également là pour vous initier aux b.a.b.a du numérique.

Ce projet de numérique solidaire du CCAS a été récompensé par la fondation Caisse d'épargne. La somme obtenue a permis de s'équiper en ordinateurs et tablettes, dotés de logiciels spécifiques adaptés aux personnes âgées et inventés par une entreprise de St-Marcellin. Au programme, des initiations sur tablettes, avec la possibilité ensuite de les emprunter au domicile, pour découvrir de nouveaux horizons.

Alors n'hésitez pas à venir vous renseigner.



Les représentants du CCAS reçoivent un chèque de la fondation Caisse d'Epargne en récompense de ce projet novateur et intergénérationnel.





# telier créé par Kandy à la demande des ados.

Atelier musique avec Kandy, animatrice à Mixage café et chanteuse professionnelle accompagnée de Mireille, pianiste bénévole de 70 printemps :

3 jours de stage au cours desquels plusieurs techniques musicales ont été développées.

Un exploit car en 3 jours, les ados ont appris 4 chants (3 en français et un en hébreux), écrit et interprété 2 chansons, appris la rythmique corporelle et autre, travaillé l'interprétation, l'articulation, la respiration ventrale, la confiance en soi, à reconnaitre une fausse note et une note juste. Ils ont aussi réussi à chanter avec un instrument de musique, à créer des liens avec la pianiste et les spectateurs de mixage café et à se présenter devant un public.

Nous avons senti un réel plaisir chez les jeunes lors de la participation à cet atelier, court en durée mais intense en apprentissage en tous genres.

Ils ont beaucoup apprécié de travailler avec un instrument de musique et une personne plus âgée qu'eux, qui avait un regard extérieur et professionnel. Le contact est très bien passé avec Mireille, la pianiste a été impressionnée par leur maturité, leur gentillesse, leur cohésion de groupe et leurs performances.

Le public de mixage café a été séduit par les chants, leur efficacité et leur productivité. Cette petite interprétation musicale a suscité des envies et d'autres personnes seraient prêtes à participer à un atelier chant intergénérationnel.

Des jeunes vraiment motivés et formidables!

# Les cafés gourmands

Voici un peu plus d'une année que Mixage Café a ouvert ses portes et a initié des cafés gourmands tous les 1<sup>er</sup> et 3èmes jeudis de chaque mois.

Ouverts à tous bien sûr, les cafés gourmands sont un espace de rencontre, de convivialité et de partage.

Même si des invitations personnelles sont adressées à une trentaine d'habitants de Saint-Vérand tous les quinze jours, il est entendu que chacun peut venir de sa propre initiative.

Au début, les pâtisseries étaient achetées, puis très vite, les bénévoles ont proposé de les préparer et d'offrir leurs savoirs faire en « douceurs gourmandes ». Ils ont carte libre et continuent toujours à nous régaler les papilles et les yeux: meringues, vacherins aux verrines de pana cotta, noix, bordelais, cannelais chouquettes... Ils égalisent Christophe Michalak! On les remercie vivement pour cette participation généreuse!

Mais, au-delà, de ces gourmandises, il se vit aussi autre chose. Certains saint-vérannais, pourtant voisins, ne se connaissaient pas ou peu. C'est souvent le cas dans les petits villages, où, chacun rentre chez soi, parce qu'il n'y a aucun lieu public pour se rencontrer.

On peut venir, s'arrêter un moment et s'asseoir à une table autour d'un petit café, d'un jeu de société, d'une tablette numérique ou encore aller faire un tour au jardin papoter avec les jardiniers. Des musiciens amateurs sont venus, des films sur l'histoire de la commune ont été visionnés. Toute proposition est bienvenue.





Autour d'un café, on partage des grands moments de convivialité et de complicité.

# Autre moment d'échange, les repas partagés.



Le Mixage Café aime cultiver la convivialité autour des repas partagés!

Potluck, buffet canadien, repas partagé ... si le concept se décline sous de multiples formes, le principe reste le même : chacun apporte une spécialité culinaire de son choix pour créer un buffet collectif qui sera partagé.

Vendredi 23 juin, une centaine de personnes a répondu à l'appel de ce repas partagé du Mixage Café : bébé, parents, enfants, adolescents et adultes de tout âge .. une belle palette intergénérationnelle de 6 mois à 85 ans, pour des habitués, des personnes de passage et d'autres désireuses de découvrir le lieu.

Convivialité et rencontres étaient au rendez-vous : Marie Coline et Gladys ont improvisé un petit intermède musical, Les enfants et ados se sont lancés dans des chorégraphies avec Kandy et Geoffrey, certains en ont profité pour faire quelques pas de danses et tous ont partagé le plaisir d'être ensemble. En bref, une belle soirée riche de découvertes et de partage!

Le Mixage café organise tous les mois un repas partagé, ouvert à tous, sans inscription, chacun vient et apporte ce qu'il veut. Ce sont toujours de belles surprises, au niveau des plats, des personnes présentes et des rencontres d'exception.

Le prochain repas partagé aura lieu le **mercredi 26 Juillet à partir de 12 heures.** 

# Agrandissement de Mixage Café

N° 71-Été 2017



Une réunion publique pour présenter le projet, réunissant les bénévoles a eu lieu le 16 juin en présence de l'association Aplomb.

# C'est décidé, le Mixage Café va s'agrandir!

Les locaux du Mixage café sont devenus trop étroits, ils ne permettent pas d'accueillir le public dans des bonnes conditions pour faire face à toutes les activités souhaitées.

A l'origine, c'est du groupe des adolescents de la commune, qu'a germé ce projet d'extension : Toujours très dynamiques et motivés , les adolescents ont proposé de construire eux-mêmes leur propre local , aidés par des adultes bénévoles. Et petit à petit, l'idée a fait son chemin. Elus, membres du CCAS et bénévoles se sont mis autour de la table pour étudier la question, en prenant conseil auprès de différents professionnels.

L'étape de réflexion a débouché sur un projet d'extension participatif et intergénérationnel en écoconstruction, avec l'emploi de matériaux locaux ou de réemploi et des phases de formation à toutes les étapes de la construction.

Le montage financier du projet s'articule entre les 2 structures porteuses : La commune finançant les matériaux de construction et les honoraires divers : architecte, artisans ; Le CCAS prenant en charge les frais liés au projet social : Les prestations de l'organisme chargé du suivi du chantier , les mini formations à l'écologie et les animateurs qui encadreront les adolescents.

### Une réunion publique de présentation :

Ce projet a été présenté le 16 juin par Stéphane Tournoud, adjoint à l'urbanisme et Claude Muller Vice Présidente du CCAS, accompagnés de l'association APLOMB. Cette association a été retenue pour assurer le suivi du chantier, la coordination et la formation des bénévoles.

Il s'agit d'un agrandissement d'environ 40m² qui sera situé sur le pignon Ouest de la maison existante. Conçu en éco-construction et encadré par l'Association APLOMB, il sera réalisé en plusieurs étapes :

Une étape en chantier école pour les stagiaires de l'association APLOMB qui dresseront la structure porteuse et

Une étape de chantier participatif ouvert à tous pour les fondations, l'isolation en paille, la pose du bardage, et les enduits naturels etc..

Les personnes bénévoles désireuses de s'inscrire dans ce projet, seront encadrées par l'association Aplomb qui suivra le chantier et qui dispensera des formations gratuites à tous les stades de la construction.

Les ados participeront activement à ce projet accompagnés des adultes volontaires. Si vous souhaitez vous inscrire dans ce projet, de façon ponctuelle ou continue, si vous avez envie de partager, d'apprendre, de vous former, vous serez les bienvenus! N'hésitez pas à venir en parler au Mixage café.

Un beau projet qui a retenu l'attention des financeurs, tant pour son côté novateur, écologique, intergénérationnel, solidaire que participatif et a été largement subventionné par l'Etat, Le Département, la CAF et la MSA.

Il débutera par des mini formations diverses en Juillet (voir calendrier ci-joint) et s'étalera du mois de septembre 2017 à début 2018.



L'association Aplomb est un centre de formation à l'éco-contruction et à la restauration du patrimoine. Elle propose des formations à l'attention des artisans et des particuliers souhaitant s'engager dans cette démarche et partager ses valeurs. Elle est aussi agréée pour délivrer un diplôme d'ouvrier professionnel en écoconstruction dans le cadre d'un cursus de 8 mois alternant pratique et théorie. La plupart des formateurs de Aplomb sont des professionnels du bâtiment en activité.

La réalisation de tel projet est pour l'association à la fois un terrain de formation et une vitrine de son savoir-faire.



# Le Planning du Chantier

Juin 2017	Dépôt du permis de construire et Réunion de présentation
Juillet 2017	FORMATIONS APLOMB
	ouvertes à tous et gratuites ( s'inscrire au Mixage Café)
	Formation TERRE: Le 10 Juillet et le 13 Juillet de 13h30 à 18h
	Réalisation de briques de terre crue, réalisation de moules, de mortier et lan- cement de la production d'adobes.
	Formation PAILLE: Le 17 Juillet de 13h30 à 18h Techniques d'isolation en paille.
	FORMATIONS APLOMB
Août 2017	ouvertes à tous et gratuites ( s'inscrire au Mixage Café)
	Formation IMPLANTATION REALISATION FONDATIONS:
	le 21 et 25 Août de 8h30 à 12h
	Formation et réalisation COMPLEXE DE DALLE ISOLANTE :
	Le 28 Août de 8h30 à 12h
Septembre 2017	Formation Réalisation COMPLEXE DE DALLE ISOLANTE ( suite) :
	Le 1er Septembre de 8h30 à 12h.  Chantier Ecole APLOMB avec ses stagiaires : Réalisation et implantation des poteaux poutre, toit terrasse
	Chantier Ecole APLOMB: Poursuite des travaux jusqu'aux vacances de la
Octobre 2017	Toussaint
	Chantier participatif : Réalisation du remplissage paille , pose de menuiseries et bardage pendant les vacances de la Toussaint.
Fin 17/Début 2018	Chantier participatif : Création de l'enduit paille, Electricité, Revêtement sol et finitions

# Un nouveau véhicule aux services techniques :

Le Peugeot expert de 12 ans avec 250000 km au compteur était à bout de moteur et allait nécessiter de nombreuses réparations coûteuses. Il a été remplacé par un Citroen Jumpy d'occasion de 4 ans pour une somme de 8 000 €.



Des leds programmés en usine pour un abaissement d'intensité lumi-

neuse entre 23 heures et 5 heures et une facture d'éclairage public

Poursuite des travaux d'amélioration de l'éclairage public engagés sur une période de 3 ans en lien avec le SEDI.

La deuxième tranche de rénovation de l'éclairage public vient de se terminer.

Six candélabres ont été rajoutés afin de sécuriser les cheminements piétons. Certains, mal placés ont été supprimés afin d'optimiser au mieux l'éclairage des secteurs les plus fréquentés.

54 000 € ont été investis par la commune cette année, subventionnés a 80 % par le SEDI.

En 2018, cette phase de travaux triennale s'achèvera par le remplacement d'autres points lumineux.



divisée par 3.

L'éclairage des secteurs de la Maladière, rue des peupliers, rue du stade, rue de l'église, rue des cyprès et de Moisène a ainsi été complétement rénové.



Une partie des travaux d'enfouissement des réseaux électriques a été réalisée par les agents techniques, ce qui a permis d'économiser 8 000 € sur le coût total.



Veillez à ce que vos haies et arbres n'empiètent pas sur le domaine public.

Il est rappelé que les propriétaires ont obligation d'élaguer les arbres et les haies de leurs propriétés dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage et entravent la sécurité.

En cas de gêne, le maire peut décider, après mise en demeure sans résultat, de l'exécution forcée des travaux d'élagage afin de mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies communales.

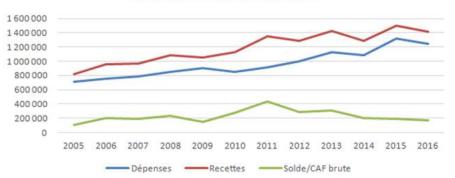
Les frais afférents sont mis à charge des propriétaires négligents (loi 2011-525 du 17 mai 2011 art 78).

Afin d'éviter une telle situation, nous vous remercions par avance de veiller au respect de cette réglementation.

# Des marges de manœuvre étroites pour les investissements

Malgré une baisse forte des dotations de l'état (moins 100 000 euros en 5 années) et le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition, le niveau des recettes de la commune reste à un niveau élevé (1 400 000 euros). La baisse des charges à caractère général permet de compenser la hausse des charges de personnels de manière à offrir des services plus nombreux à l'ensemble des

# Evolution budget fonctionnement Commune St Vérand



habitants : accès aux équipements publics (salle des fêtes, école, terrain sport), entretien des réseaux, voiries et espaces verts, accueil-secrétariat et animation périscolaire, cantine. Le soutien financier aux associations et au CCAS ainsi que la mise à disposition des infrastructures permet de contribuer à l'animation du village et à la solidarité entre les générations.

La différence entre les recettes et les dépenses des derniers exercices permet de dégager environ 200 000 euros/an. Cette capacité d'autofinancement (CAF) permet de financer les emprunts en cours et les investissements futurs. Nous devons rester vigilants de manière à maintenir cette marge suffisante qui est en diminution comparativement aux années 2010 à 2013.

# Des nouveaux projets en 2017

Tous les ans environ 400 000 euros d'investissement sont réalisés. Ces investissements sont financés par notre Capacité d'Autofinancement, des subventions (de l'ordre de 100 000 euros/an en moyenne) et notre fonds de roulement. Au vu de la baisse des dotations, une attention très particulière est portée aux subventions mobilisables sur les projets. Cela explique parfois quelques lenteurs dans les projets mais c'est la condition sine qua non pour ne pas grever notre budget.

# Voici les principaux projets d'investissements 2017 dont certains sont déjà bien avancés :

- Deuxième tranche de rénovation de l'éclairage public. Coût 60 000 € TTC : subvention 80%
- Création d'un terrain multisports dans le stade Varloteaux. Coût estimatif 98 000 € TTC : subvention 50 à 80% (en attente réponse d'un financeur).
- Aménagement du secteur AU2 centre village en prévision du projet de lotissement. Coût estimatif 355 000 € TTC. Reste à charge pour la commune 100 000 €. Sur cette opération, nous avons budgété un emprunt que nous mobiliserons selon l'avancée du projet.
- Extension de mixage café. Coût 45 000 € TTC : subvention 80%
- Extension du cimetière (achat terrain + construction mur d'enceinte).
   Coût estimatif 30 000 € TTC
- Continuation de l'aménagement piétonnier sécurisé (centre village, bordure RD 518 entrée sud) et aménagement du parking de l'école : coût 10 000 €.

Outre ces gros travaux, l'entretien des voiries et des infrastructures communales se poursuit avec notamment un programme annuel de voirie de l'ordre de 40 000 €.

# Des investissements importants sur le réseau d'eau :

Sur le budget spécifique de l'eau, la commune a prévu des travaux pour sécuriser la ressource en eau et anticiper sur des aménagements futurs de la voirie. Notre budget est très contraint et ne nous permet pas de dégager plus de 30 000 euros annuel de capacité d'autofinancement. D'autre part, il n'y a pas ou très peu de subventions mobilisables. Aussi nous avons souscrit un emprunt de 100 000 euros pour faire face à ces travaux importants qui auront lieu à la rentrée :

Réfection réseau eau potable secteur les sables : coût estimatif 45 000 € TTC.

Réfection réseau eau potable secteur la Cascade : coût estimatif 35 000 € TTC.

D'autres chantiers moins importants en linéaire sont prévus pour continuer d'améliorer la qualité de notre réseau. Par une belle matinée de printemps, les élèves de CE2 accompagnés de leur maîtresse, des animateurs de Zébulon, de quelques parents et de Muriel Gaiffier, élue responsable de la cantine s'embarquaient pour une journée de découverte chez Guillaud Traiteur....

Cette journée proposée par le traiteur entre dans le cadre des travaux entrepris conjointement avec le centre de loisirs et la municipalité pour lutter contre le gaspillage et faire découvrir aux enfants une gamme d'aliments diversifiés.



C'est parti pour la visite. On s'habille tous comme des cosmonautes, même la maîtresse.







Les gamelles sont immenses...tout ça pour nous !



Tout est pesé, au gramme près...



C'était bon !!!!!!!!!!



Des glaces à la cantine....

Dernière opération Séduction pour faire aimer la cantine.

Après le déplacement du food truck, la visite des cuisines...
Une autre manière de faire aimer la cantine... et d'avoir envie d'y revenir à la rentrée!



# Imagination et créativité pour les vacances de printemps à Zébulon...

Mais pas seulement! Tout en mettant en avant des valeurs qui nous sont précieuses: la solidarité, le respect, la responsabilité, le partage... autour d'activités variées, manuelles, en forêt, culinaires et bien d'autres.

Un temps fort a marqué cette semaine avec « L'atelier des rats », un projet de spectacle de marionnettes monté de toutes pièces avec des zouzous / kings et la compagnie de spectacle « la chaise à porteurs ».

Fred et Clémence ont embarqué les enfants dans une aventure extraordinaire ou chacun gardera un magnifique souvenir autant artistique qu'humains. Ainsi Fred et sa compagnie de spectacle ont convié nos jeunes artistes au festival familial « La Contrée des Marmots », afin de participer au défilé intitulé les « Piafs » où les enfants déambulaient dans le public en articulant d'immenses marionnettes!

Après tant de choses belles et amusantes... nous avons fini la semaine avec poney, piscine et escalade encadrés par des CRS de montagne.

A peine les portes de Zébulon refermées que notre équipe d'animation pensait déjà aux vacances suivantes....





# Les CP/CE1 de Mme Merle et les grands de la maternelle de Pierre Brisset au centre Musiflore ....



A STATE OF THE STA

Musique:

chorale et instruments et Land Art »au programme...

Le centre Musiflore est situé à la limite du Diois et de la Drôme provençale près de Dieulefit. Le centre s'étend sur plusieurs hectares de prairies et de forêts. L'occasion de renouer avec la nature.

Dépaysement garanti!

Les enfants ont fait des cabanes dans les bois, un visage en terre fixé sur un arbre

(Land Art), une peinture de paysage, une randonnée avec des explications sur la flore et la faune, 2 séances d'instruments de musique et 3 séances de chorale. Pour le soir, veillées sur le thème de la musique et déguisement (spectacle et jeux calmes).

Bonne ambiance, les enfants étaient très intéressés par ces nouvelles découvertes..





# Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre :

Cette année encore, Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui participe aux Journées européennes du Patrimoine. Le samedi 16 septembre à 14 heures 30, ce sera la visite de la scierie Mocellin, 840 avenue du Daumont au hameau de la Contamine. La scierie, qui fournit en poutres, chevrons, planches et autres les artisans locaux et de grandes enseignes nationales, fabrique aussi du bois déchiqueté pour les chaufferies. Elle est située sur un site occupé au 19e siècle par - selon la mémoire locale - une sucrerie, puis pendant une grande partie du 20e par une manufacture de manches et brouettes, appelée par tous « l'usine Micoud ». Corinne et Patrick Mocellin, propriétaires de la scierie, évoqueront l'histoire et l'actualité de ce site industriel qui reste un élément fort de l'identité de la commune.

Le dimanche 17 septembre, rendez-vous est donné à 14 heures 30 à la Salle des fêtes pour une animation confiée à l'association « Quand le patois revit o paï de la Franketa ». Elles ont le fichu sur les épaules, des plumes au chapeau, un tablier, le panier au bras, ils arborent fièrement la ceinture de flanelle sur le pantalon de velours à grosses côtes et le béret : ce sont nos amis les Patoisants de Vinay. Sous la houlette bienveillante du président Christian Pevet, chaleureux ambassadeur du parler d'autrefois, ils ont préparé quelques saynètes savoureuses qui pourront faire rire, ou émouvoir, tout un chacun.



### Conférence d'automne :



Elle sera donnée par Gilles Pellet au cours de la deuxième quinzaine de novembre. Poursuivant l'exploration du patrimoine naturel engagée par l'association depuis plusieurs années, Gilles Pellet, expert reconnu, proposera une présentation biogéographique et écologique de Saint-Vérand. D'autres projets de conférence sont sur la table, soit pour la fin de l'année 2017, soit pour début 2018.

# Premier Salon « Rencontre des Patrimoines Saint-Marcellin-Vercors, Isère et Drôme »

Évènement inédit et important, ce salon aura lieu les 7 et 8 octobre à la salle polyvalente de Saint-Marcellin. Une trentaine d'associations patrimoniales, dont Saint-Vérand Hier et Aujourd'hui, feront connaître leurs réalisations et échangeront sur les possibilités de travailler en réseau. Pour cette occasion. l'association prépare deux Cahiers hors-série: la livret réédition du sur radiesthésie paru en février 2015 et épuisé, la reprise d'une enquête sur une mort énigmatique à Montagne, publiée ailleurs sous une autre forme. A noter que Jacques Aymar, célèbre paysan-sourcier de Saint-Vérand, sera présent au Salon de Bernard Giroud, Saint-Marcellin. chroniqueur historique bien connu, lui consacrera une conférence le 7 octobre.



### Jacques Aymar:

Fils de paysans du Dauphiné, Aymar s'était fait connaître à Grenoble, en découvrant, à l'aide de sa baguette de coudrier, les sources, les métaux précieux enfouis dans le sol, les voleurs et les assassins. Une occasion favorable allait bientôt rendre son nom fameux dans tout le royaume.





## Coup de chapeau! Les gens du Sou...

Comme chaque année, les CM2 quittent les bancs de l'école pour rejoindre le Collège et avec eux... certains parents quittent les rangs du Sou des écoles...L'heure est venue de tirer un coup de chapeau à

Angelique Bernard et José Alves Da Cruz

membres du bureau et membres actifs du Sou depuis de nombreuses années.

Un grand merci à eux pour leur investissement sans borne pour les enfants de l'école.

Que leur expérience et leur savoir-faire vont nous manquer!



Une année riche en activités pour les classes ! Rétrospective...

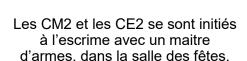


Les petites classes de maternelle sont allées, comme chaque année, au Moulin Guitare à la Bâtie-Divisin, pour un éveil musical en pleine nature.

Les CM1 ont profité d'une classe



de neige ensoleillée à Villard de Lans, pendant une semaine au mois d'avril.







Le 30 juin, c'était la kermesse. On fêtait la fin de l'année scolaire. Le maire s'est joint aux enfants pour chanter Monsieur le Président, tous avaient mis leur écharpe.

Une belle journée pour tous, dommage que la météo n'ait pas été de la fête....



Le premier bureau en 1977 : Président; Buisson Marius, Vice Président : Breymand Valentin, Secrétaire : Blanc Paul, Secrétaire adjoint : Caillat Albert, Trésorier : Mr Debresse Léon, Trésorière adjointe : Mme Debresse Marie Aimée,

Un grand merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués, on citera les présidents successifs :

Marius Buisson de 1977 à 1986, Eugène Jany de 1986 à 1998 et de 2005 à 2007, Yvette Delaye de 1998 à 2005, Pierre Zurliden pendant 6 mois en 2007, Alfred Lattard de fin 2007 à 2011, Noëlle Boinon de 2011 à 2013, Marie De Araujo de 2013 à 2015, Martine Beaublache en 2015 et Gisèle Valente en coprésidence avec Michèle Gerber.







97 adhérents lors de la création, un pic de 132 en 1998 et actuellement 60 adhérents.

Automne 1976 : Mademoiselle Rival demande l'organisation d'une réunion pour créer un club du 3ème âge.

Le club est créé le 4 janvier 1977. Il s'appelle déjà les « Joyeux Dauphinois».

Il a été acté que les réunions se tiendraient les 1er et 3è mercredi de chaque mois à l'école maternelle.

Une liste du matériel a été établie (chaises, tables, jeux de cartes, verres, couteaux, petites cuillères, gazinière.....ainsi qu'une liste des travaux : chauffage, revêtement de sol, peinture, plâtrerie,

La cotisation annuelle est fixée à 15 francs.

Pendant ces réunions jeux de pétanque, de cartes ou de dames et collations.

En 1987, une activité randonnée est créée, qui en 1996 réunit 40 personnes, 2 demies journées par semaine y sont consacrées La cotisation s'élève à 40 francs.

En 1998 : création d'un groupe de danseurs qui se retrouvent tous les mardis matin. 25 danseurs sont assidus, puis progressivement le nombre de participants décline. Ce groupe cessera son activité en 2006 après s'être produit lors de manifestations dans d'autres communes.

Plusieurs membres actifs sont décorés de médailles et de diplômes des aînés ruraux pour récompenser leur active participation : Marie Gay-Mery, Raymond Péllerin, Simone Bertrand.

40 ans plus tard, les Joyeux Dauphinois sont toujours là, les activités ont peu changé....Beaucoup de bons moments partagés, des peines aussi mais toujours l'envie d'avancer même si aujourd'hui d'autres activités existent en faveur des aînés.

# Vogue de Saint-Vérand du 28 juillet au 1° août organisée par le comité des fêtes

# Vendredi 28 juillet

- A partir de 18 heures 30, soirée pyjama avec GMS Project. Soirée destinée aux familles.
- Buvette—Restauration rapide,

# Samedi 29 juillet

- Pétanque : concours de doublettes à partir de 13 heures 30 (challenge Thérèse Marchand).
- A partir de 14 heures, chasse aux trésors en famille (A vos marques...Prêt...Partez). Buvette avec restauration rapide, crêpes...
- -15 heures 30 : Maquilleuse artistique et tatouages éphémères (gratuit)
- 18 heures : remise des coupes de la chasse aux trésors
- 19 heures : Repas moules frites à volonté (réservation conseillée au 06 82 19 29 45) et Quiz.
- 20 heures 30 : Bal des jeunes avec GMS Project (entrée 5 euros).

Pendant ces 4 journées, fête foraine avec manèges pour petits et grands.

# Dimanche 30 juillet

- Randonnées pédestre et parcours VTT (café au départ et tee-shirt et ravioles offerts) à partir de 7 heures 30 (plus de renseignements sur le site comite-des-fetes-saint-verand.fr.
- Apéritif offert par la municipalité à partir de 12 heures 15 et remise des coupes,
- A partir de 13 heures 30 : concours de pétanque triplettes (challenge Michel Gay-Méry)
- Diverses animations : Poneys de la Calvacade, maquillage et tatouages éphémères, buvette et restauration rapide à partir de 15 heures,
- A partir de19 heures : Repas ravioles avec Quiz (réservation conseillée au 06 82 19 28 45),

Bal populaire avec GMS Project à partir de 21 heures (gratuit)

- Feu d'artifice à 22 heures 30.

Le marché des producteurs locaux aura lieu le dimanche matin. Profitez en pour leur rendre visite.

Lundi 31 juillet et mardi 1° août

- Concours de boules lyonnaises. Coupe de la municipalité et coupe Fernand Gerbert à 13 heures 30. Inscriptions au 06 80 45 06 52

## **Mariages**

2 mariages au cours de la période.

Figurent dans cette rubrique les seuls évènements dont la publication est autorisée par les intéressés ou les familles. Elle n'est donc pas complète.

### Naissances

- Hugo Montant né le 13 février
- Soren Repellin né le 31 mars
- Léonie Jourdan-Nguyen née le 11 avril
- Nolan Savignon né le 05 mai
- Tymaé Charvin né le 08 juin

### Décès

- Siméon Chemla le 22 mars
- Constance Pressoirs le 09 avril
- Francisco Funtes Calero le 26 mai

## Services municipaux :

à 17 h

- Mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17h.

- Samedi de 8 h 30 à 12 h.

Tél. 04 76 38 11 05

M. le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

# ■ Agence postale :

☐ Mairie: Lundi et jeudi: 13 h 30 Lundi, jeudi et vendredi de 13 h à 15 h 45.

> Mardi de 8 heures 30 à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures 45.

> Mercredi de 8 heures 30 à 11 heures 30.

> Samedi de 9 heures à 11 heures 30.

Tél. 04 76 64 06 46

### Service intercommunal:

### □ Déchetterie :

Route de la croix de May à Saint-Sauveur :

- du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures.
- Le samedi de 9 à 18 heures

### Les fêtes des voisins.

Les 24 et 30 juin c'était la fête des voisins dans plusieurs quartiers.

C'est toujours l'occasion de se rencontrer, de prendre des nouvelles et d'écouter les aventures de quelques uns parfois racontées avec beaucoup de brio.

Une opportunité aussi pour les nouveaux arrivants de s'intégrer dans le quartier.

Ces fêtes perdurent dans le temps car elles sont appréciées.

Petit rappel : la commune met gratuitement tables et chaises à disposition des personnes qui organisent cette fête de quartier (sous réserve de disponibilité).



A la Cascade



A Rolland

